



ᑭᑎᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 138E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : Les 22, 23 et 24 janvier 2014

LIEU : Bureau principal de l'Administration régionale Kativik, Kuujjuaq

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett, président
Betsy Palliser, vice-présidente

Nommés par le gouvernement du Canada :

Claude Abel
Thessa Girard-Bourgoin (par appel conférence)
Line Choinière

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley
Sylvie Létourneau
Julie Samson

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Stéphanie Benoit (par appel conférence)

EST ABSENT :

Henry Alayco, nommé par l'ARK

INVITÉES

Véronique Gilbert, Auteur du Plan gestion des matières résiduelles au Nunavik
Monica Nashak, Technicienne en environnement pour l'ARK

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 138^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 14 h 50 le 22 janvier 2014 au bureau principal de l'Administration régionale Kativik, à Kuujuaq. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. La 138^e réunion du CCEK se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux des 136^e et 137^e réunions

3. Affaires découlant de la 137^e réunion et correspondance

- a) Camps abandonnés
- b) Exploration minière dans les terres de la catégorie I et les terres adjacentes
- c) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance
- d) Consultations publiques sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium
- e) Recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik
- f) Nettoyage de la ligne Mid-Canada
- g) Groupe de travail sur la participation publique – MDDEFP
- h) Programme de nettoyage des réservoirs d'eau potable résidentiels – OMHK
- i) Approbation du projet de Nunavik Nickel – Infrastructures maritimes à la Baie Déception
- j) Ébauche des buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020

4. Budget, secrétariat et membres

- a) Budget
- b) Renouvellement de l'entente de financement
- c) Secrétariat
- d) Membres
- e) Site Internet du CCEK
- f) Rapport annuel 2012-2013
- g) Plan d'action quinquennal 2015-2020

5. Évaluation environnementale au Nunavik

- a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ
- b) Dépliant sur les processus d'évaluation environnementale
- c) Projet de formation pilote sur les processus d'évaluation environnementale au Nunavik

6. Activités minières

- a) Adoption du projet de loi n°70 : Loi modifiant la Loi sur les mines

7. Gestion des matières résiduelles

- a) Présentation du projet de Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik

8. Divers

- a) Chronique du CCEK dans *Makivik Magazine*
- b) Secrétariat au développement nordique
- c) Loi sur les pêches – Conférence téléphonique du 8 novembre 2013

- d) Séminaire sur l'*Observatoire Hommes-Milieus International au Nunavik*
- e) Atelier sur l'acquisition et la diffusion des connaissances – CCEBJ, Mistissini

9. Dates et lieu de la prochaine réunion

2. Adoption des procès-verbaux des 136^e et 137^e réunions

Les membres passent en revue leurs commentaires sur les procès-verbaux des 136^e et 137^e réunions. Leur adoption est reportée à une date ultérieure.

3. Affaires découlant de la 137^e réunion et correspondance

a) Camps abandonnés

Lors de la 137^e réunion, les membres avaient demandé que le CCEK procède à une enquête auprès des organismes régionaux afin d'évaluer la situation actuelle des camps abandonnés au Nunavik. Selon les réponses obtenues, le CCEK devait transmettre une lettre aux autorités responsables du ministère des Ressources naturelles (MRN) pour porter ce dossier à leur attention.

Le 4 décembre 2013, le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage a adopté une résolution concernant 155 camps mobiles abandonnés dans le Nord-du-Québec. Ce comité a conclu que le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) devrait prendre les mesures suivantes : financer la restauration complète de 36 de ces sites, annuler les permis détenus par les propriétaires de camps abandonnés et veiller, si les conditions le permettent, à ce que les demandeurs de permis démontent leurs camps à la fin de chaque saison de chasse. Les membres décident d'inviter à nouveau un représentant du bureau régional du MDDEFP à venir faire une présentation à une réunion ultérieure du CCEK sur la situation actuelle des camps de pourvoirie abandonnés au Nunavik.

b) Exploration minière dans les terres de la catégorie I et les terres adjacentes

Depuis environ une année, les membres discutent de la pertinence de transmettre une lettre à l'attention du sous-ministre du MDDEFP pour lui demander comment son ministère traite les projets d'exploration minière qui sont situés dans les terres de la catégorie I et les terres adjacentes. Lors de la 137^e réunion, le sujet a été rediscuté et le projet de lettre révisé a été jugé acceptable par tous les membres. Une version finale de la lettre a été transmise le 17 janvier 2014.

c) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance

Le 6 décembre 2013, le CCEK a transmis une lettre à la présidente de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) concernant la non-application du processus fédéral prévu au chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) pour le projet minier Hopes Advance dans la région de Aupaluk. Le CCEK n'a pas encore reçu de réponse à cette lettre.

Les membres discutent de questions relatives aux compétences provinciales et fédérales applicables aux différentes composantes du projet et à la cohérence de l'application des trois processus d'évaluation environnementale pour ce projet. Les membres observe que le même processus fédéral d'évaluation environnementale de la CBJNQ devrait s'appliquer systématiquement aux projets de même nature (ex. : projet minier Hope Advance versus projet minier de Nunavik nickel). Les membres s'interrogent sur les raisons pour lesquelles l'ACEE n'applique pas le processus fédéral prévu au chapitre 23 de la CBJNQ au projet minier ferrifère Hopes Advance. Par ailleurs, les membres demandent que les directives (lignes directrices) élaborées par les gouvernements soient examinées afin de vérifier comment les impacts sociaux du projet Hope Advance sont traités. Enfin, les membres s'interrogent sur la possibilité, dans le cadre du processus de la LCÉE 2012, que le projet soit évalué par une commission compte tenu des impacts appréhendés sur la communauté d'Aupaluk. Ces sujets seront mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCEK.

d) Consultations publiques sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium

Les membres sont informés que le Grand conseil des Cris a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant sa participation aux consultations publiques sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec. L'annonce a été faite par décret dans la *Gazette officielle du Québec* le 3 janvier 2014. Les membres sont en attente de plus amples renseignements de la part du MDDEFP afin de connaître l'état d'avancement du dossier en vue des consultations au Nunavik.

e) Recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik

Lors de la 137^e réunion du CCEK, les membres avaient demandé que le CCEK assure le suivi auprès de la North West Company, car cette dernière n'avait pas donné suite à une lettre du CCEK concernant le recyclage des canettes d'aluminium au Nunavik. Une correspondance similaire avait été transmise à RECYC-QUÉBEC, Boissons Gazeuses Environnement (BGE) et divers distributeurs du Nunavik.

Le 4 décembre 2013, le gérant de district de la North West Company a confirmé qu'il avait reçu la correspondance du CCEK et qu'il traiterait sa demande au début de 2014. Le CCEK n'a toujours pas reçu de réponse de BGE ni des autres distributeurs auxquels la correspondance en question avait été envoyée. Les membres demandent que le CCEK fasse le suivi auprès de RECYC-QUÉBEC afin de faire avancer le dossier.

f) Nettoyage de la ligne Mid-Canada

Suivant la 137^e réunion du CCEK, un projet de lettre concernant le lancement d'une troisième phase du nettoyage de la ligne Mid-Canada a été préparé à l'attention du sous-ministre du MDDEFP. Un avis intitulé «Travaux nécessaires à l'achèvement du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada» produit par le CCEK en mai 2012 sera joint à cette lettre. Ces documents seront également transmis aux autorités responsables de l'ARK et du ministère de la Défense nationale.

g) Groupe de travail sur la participation publique – MDDEFP

Le 14 octobre 2013, le CCEK a transmis une lettre au sous-ministre du MDDEFP pour demander l'état d'avancement des travaux du groupe de travail sur la participation publique au Nunavik. Le 4 novembre 2013, le CCEK a reçu une lettre du sous-ministre dans laquelle il explique que son Ministère travaille à la création d'un registre public, disponible sur l'internet, pour rendre disponible la documentation relative aux projets de développement soumis aux différents processus d'évaluation environnementale sous sa juridiction, et ce, pour toutes les régions du Québec. Cette base de données devrait être disponible à l'automne 2014. Le sous-ministre indique également que, au besoin, une autre réunion du groupe de travail pourrait être planifiée pour discuter d'autres éléments afin de bonifier les mécanismes de participation publique au Nunavik. Le CCEK répondra à cette lettre pour souligner l'intérêt du comité à la poursuite des travaux de ce groupe de travail.

h) Programme de nettoyage des réservoirs d'eau potable résidentiels – OMHK

Le 22 octobre 2013, le CCEK a transmis une lettre au président de l'Office municipal d'habitation Kativik (OMHK) pour saluer l'initiative concernant la mise en place d'un programme de nettoyage des réservoirs d'eau potable des logements sociaux du Nunavik. Les membres sont informés que l'OMHK a réalisé un projet pilote de nettoyage de ces réservoirs en avril 2013 dans les communautés de Tasiujaq, Quaqaq, Kuujjuaq et Puvirnituq. Ce projet reprendra au printemps 2014. Cette fois, ce sont les communautés restantes du Nunavik qui seront ciblées. Le comité entend faire le suivi de l'application du programme dans ces communautés.

i) Approbation du projet de Nunavik Nickel – Infrastructures maritimes à la Baie Déception

Le 10 décembre 2013, le CCEK a obtenu une copie du procès-verbal des consultations publiques qui ont eu lieu en mai 2013 dans les communautés de Salluit et de Kangiqsujuaq concernant la reconstruction des infrastructures maritimes de la compagnie Nunavik nickel situées dans la Baie Déception. Le CCEK s'appuie notamment sur ce procès-verbal pour discuter d'un projet de lettre à l'attention de l'administrateur fédéral du chapitre 23 de la CBJNQ concernant les conditions liées à l'autorisation du projet qui sont précisées à l'annexe de la lettre de décision. Les membres souhaitent y souligner le peu de détails et de précisions des conditions de cette autorisation, ce qui peut mener à une application difficile de celles-ci. On souhaite également réitérer que l'application des processus d'évaluation environnementale et de consultation devrait être uniformisée afin que tous les projets similaires soient traités de la même façon.

j) Ébauche des buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020

Le 6 janvier 2013, le CCEK a reçu une invitation à soumettre des commentaires sur une nouvelle version du document intitulé «Ébauche des buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020.» Ce document comprend deux objectifs importants concernant l'utilisation des connaissances traditionnelles autochtones et l'utilisation des ressources par les peuples autochtones dans l'étude et le maintien de la biodiversité. Il est décidé que le CCEK ne soumettra pas de nouveaux commentaires sur cette version.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

Le budget du CCEK, pour la période allant d'octobre à décembre 2013, et une estimation du surplus pour l'exercice financier en cours sont présentés aux membres. Ces derniers discutent des dépenses éventuelles du CCEK pour les prochains mois et de certains aspects du budget.

b) Renouvellement de l'entente de financement

Lors de la 137^e réunion du CCEK, les membres ont été informés, qu'à compter de l'exercice financier 2014-2015, le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) prévoit remplacer l'ACEE en tant qu'organisme du gouvernement fédéral chargé de la moitié du financement de fonctionnement du CCEK. Les membres discutent de scénarios possibles concernant les organismes qui administrent les fonds nécessaires au fonctionnement du CCEK. Une version provisoire de l'entente de financement d'AADNC a été déposée auprès des membres du CCEK pour examen. La discussion sur ce sujet sera poursuivie à la prochaine réunion. Puisqu'il s'agit d'une modification importante au mode de financement du CCEK qui mérite une réflexion, les membres décident de procéder, comme par les années passées, et de déposer la demande budgétaire pour la prochaine année au MDDEFP.

c) Secrétariat

Les membres font une évaluation des tâches à réaliser et discutent de la possibilité de recruter un consultant à temps partiel pour palier aux tâches supplémentaires.

d) Membres

Le 27 novembre 2013, le Conseil de l'ARK a adopté une résolution concernant la nomination de M. Henry Alayco pour siéger au CCEK.

e) Site Internet du CCEK

Le sous-comité chargé de l'amélioration du site Internet a tenu une conférence téléphonique le 10 janvier 2014. Deux maquettes ont été présentées ; la page d'accueil et les pages secondaires ont été revus. Le sous-comité poursuivra ses travaux.

f) Rapport annuel 2012-2013

Une version finale du rapport annuel 2012-2013 du CCEK est présentée. Les membres formulent leurs derniers commentaires puisque le rapport sera acheminé aux autorités compétentes prochainement.

g) Plan d'action quinquennal 2015-2020

Lors de la 137^e réunion du CCEK, les membres avaient décidé de former un sous-comité pour élaborer le Plan d'action 2015-2020. Les membres du sous-comité se rencontreront au mois

de février 2014. Une première ébauche du Plan d'action 2015-2020 pourrait être produite pour examen à la 139^e réunion du CCEK.

5. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ

Les membres sont informés qu'une réunion a eu lieu entre des représentants de l'ARK, de la Société Makivik et du MDDEFP pour discuter de la révision des annexes 1 et 2 de la CBJNQ. On s'interroge sur la participation du gouvernement fédéral à la révision de ces annexes.

b) Dépliant sur les processus d'évaluation environnementale

Lors de la 137^e réunion du CCEK, les membres ont formulé des commentaires à l'égard du dépliant sur les processus d'évaluation environnementale en cours de préparation. Le dépliant devrait accompagner un projet pilote de formation sur les processus d'évaluation environnementale devant être offert en février 2014 à Kuujuaq. Il reste actuellement du travail de révision à faire avant que le dépliant ne soit prêt à être distribué.

c) Projet de formation pilote sur les processus d'évaluation environnementale au Nunavik

Suivant la signature d'une entente de financement avec AADNC en janvier 2014, un projet de formation sur les processus d'évaluation environnementale est en cours d'élaboration et devrait être offert en février 2014 à Kuujuaq à environ dix personnes. Le budget du projet de formation est présenté et les membres discutent de l'offre de service du consultant choisi. Une conférence téléphonique sera organisée entre les membres du sous-comité et le consultant afin de finaliser les détails du projet de formation.

6. Activités minières

a) Adoption du projet de loi n° 70 : Loi modifiant la Loi sur les mines

Le 5 décembre 2013, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi n° 70 : Loi modifiant la Loi sur les mines. Les membres discutent de certains aspects de la nouvelle loi, dont les études et les mesures liées à la maximisation des retombées économiques des communautés à proximité desquelles se déroulent des activités minières, la réglementation concernant les claims miniers, les dates limites pour tenir des consultations dans les communautés ainsi que la réglementation concernant l'extraction et l'expédition du minerai. Les membres demandent qu'un représentant du MRN soit invité à présenter les modifications qui ont été apportées à la Loi à une réunion ultérieure du CCEK.

7. Gestion des matières résiduelles

a) Présentation du projet de Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles au Nunavik est présenté par l'une de ces auteurs, M^{me} Véronique Gilbert. Celle-ci précise en premier lieu les buts du Plan de gestion qui

sont de prolonger l'utilisation des lieux d'enfouissement du Nunavik, d'améliorer la gestion des matières résiduelles et de mettre en place des méthodes pour réduire le volume de déchets.

M^{me} Gilbert décrit ensuite les objectifs du Plan de gestion, soit l'acquisition et l'enrichissement des connaissances à l'égard des matières résiduelles contenues dans les sites d'enfouissement du Nunavik, l'élaboration de méthodes pour traiter les matières résiduelles qui respectent les principes de développement durable, la mise sur pied d'un réseau de soutien technique à l'intention des communautés du Nunavik ainsi que le maintien des coûts à un niveau acceptable tant sur le plan économique que social.

Des mesures pour l'atteinte de chaque objectif sont présentées. M^{me} Gilbert conclut sa présentation en informant les membres que, dès que le Plan de gestion sera approuvé par le MDDEFP, une série de projets pilotes seront réalisés au cours des cinq années suivantes, afin de tester diverses méthodes de traitement des matières résiduelles adaptées aux exigences du Nunavik. Les membres décident de faire un suivi auprès du MDDEFP pour s'informer de l'état d'avancement du processus d'approbation du Plan de gestion.

Par ailleurs, les membres discutent des différents programmes et de la réglementation du MDDEFP applicables aux matières résiduelles au Nunavik, notamment la responsabilité élargie des producteurs et l'obligation de brûler ces matières dans ce territoire. Les membres souhaitent que des représentants du MDDEFP viennent nous présenter une mise à jour des différents travaux de ce ministère en lien avec les matières résiduelles du Nunavik.

8. Divers

a) Chronique du CCEK dans *Makivik Magazine*

L'article portant sur le programme de nettoyage des réservoirs d'eau des logements sociaux du Nunavik lancé par l'OMHK a été soumis à l'éditeur de *Makivik Magazine* le 29 novembre 2013 en vue d'être publié dans le numéro de l'hiver 2014. Les membres demandent que le prochain article porte sur le projet de formation pilote sur les processus d'évaluation environnementale que prépare actuellement le CCEK.

b) Secrétariat au développement nordique

Lors de la 137^e réunion du CCEK, les membres avaient demandé qu'un représentant du bureau du Secrétariat au développement nordique vienne faire une présentation sur le projet *Le Nord pour tous* et la table des partenaires. Le 17 décembre 2013, les membres ont été informés qu'un représentant avait confirmé sa disponibilité pour venir faire une présentation à la prochaine réunion du CCEK.

c) Loi sur les pêches – Conférence téléphonique du 8 novembre 2013

Le 8 novembre 2013, le sous-ministre adjoint de Pêches et Océans Canada (MPO) a tenu une conférence téléphonique avec des représentants de groupes autochtones nationaux de revendications territoriales pour discuter de la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur les pêches. Le sous-ministre adjoint a informé les participants des principales modifications qui avaient été

apportées à la Loi sur les pêches, des éléments nouveaux prévus pour le site Internet de MPO, des travaux de recherche de base ainsi que des éléments plus généraux qui ont orienté les modifications apportées à la Loi.

Les groupes autochtones nationaux de revendications territoriales ont notamment formulé les commentaires suivants : le désir d'améliorer les communications avec MPO, s'assurer que ce dernier respecte les principes de consultation des groupes autochtones, la surveillance efficace des petits plans d'eau et des plans d'eau éloignés ainsi que l'intégration et l'utilisation des connaissances traditionnelles des groupes autochtones dans les partenariats de conservation.

d) Séminaire sur l'Observatoire Hommes-Milieus International au Nunavik

Le huitième *Observatoire Hommes-Milieus International (OHM-I) au Nunavik* a eu lieu du 20 au 22 novembre à l'Université Laval. L'OHM-I appartient au Réseau des Observatoires Hommes-Milieus du CNRS. Dédiés à l'étude des interactions hommes-milieus dans le contexte de systèmes socio-écologiques déterminés, les OHM sont des outils au service des pratiques interdisciplinaires et des relations sciences-société. L'OHM du Nunavik s'intéresse au développement minier sur ce territoire ; le but étant d'élaborer une stratégie d'adaptation pour les communautés du Nunavik. Les membres du CCEK sont informés de la possibilité de participer à un organisme consultatif composé de divers organismes de la région.

e) Atelier sur l'acquisition et la diffusion des connaissances – CCEBJ, Mistissini

En novembre 2013, le CCEK a reçu du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) une invitation à participer à un atelier sur l'acquisition et la diffusion des connaissances. Une version révisée de l'invitation a été reçue en janvier 2014. Les membres discutent de la possibilité de participer à l'atelier une fois que les dates et le lieu seront confirmés.

9. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est décidé de tenir la 139^e réunion du CCEK les 13 et 14 mars 2014. Le lieu doit toutefois être confirmé. La 140^e réunion du CCEK est prévue dans la semaine du 7 juillet 2014 à Akulivik.



Benjamin Patenaude
Secrétaire Executive
8 juillet 2014